

Compte-rendu du ctsd du 4 septembre

Secrétariat : Stéphane Picout (FSU)

Présents : Laurent Fichet (IA), Jean-Pierre Cluniat (Chef de division Dimos), Gilles Dumont (SG), Nathalie Lafaye (Dimos)

Pour l'UNSA (2 sièges) : Laurent Lafaye

Pour la FSU (8 sièges) : Pascaline Bon, Fabrice Couégnas, Céline Butte, Luc Marquès, Stéphanie Durand, Stéphane Picout, Christophe Ruby, Julien Colombeau.

La FSU lit une déclaration préalable.

L'IA propose une mise à jour des effectifs suite aux comptages de rentrée pour le RPI Ars/Fourneaux, les écoles de Crocq et la Courtine dans la circonscription d'Aubusson, les écoles d'Evaux les Bains, St Agnant de Versillat et le RPI Nouhant/Viersat dans la circonscription de Guéret 1, les écoles de Ste Feyre et Cerclier dans la circonscription de Guéret 2 ASH. Fabrice Couégnas demande quelles sont les possibilités du département en termes budgétaires et en termes de personnels afin d'objectiver et connaître les moyens dont dispose le département.

Sans donner de réponse précise, l'IA indique que le budget est contraint, et que les moyens de remplacement ne sont pas extensibles, « la situation est tendue ». La FSU 23 réitère sa question et demande des éléments précis. L'IA explique qu'il ne peut pas répondre qu'il apportera des réponses en CAPD une fois que les derniers ajustements seront opérés. Pour la FSU 23, le budget est une question de moyens et pas de personnels.

L'IA explique la méthode avec laquelle il veut procéder : discussions puis suspension de séance pour arrêter sa proposition.

Fabrice Couégnas précise sa question concernant le budget du département : nous nous sommes quittés en juillet avec 25 postes vacants, il semble qu'il y ait eu 9 contractuels recrutés (selon la presse), nous pouvons en déduire que nous sommes à -16, voire encore moins avec les démissions de stagiaires ? Quel est donc la situation du département ?

L'IA répond que nous sommes peut être en « sous-consommation légère »... mais presque à l'équilibre. Le département n'a donc pas de marge. Il indique qu'il y a moins de brigades disponibles que l'année dernière mais ne fournit aucun élément concret (renvoi à la CAPD...)

Malgré nos questions répétées, nous n'aurons aucune réponse claire et précise : l'IA semble dans l'incapacité de faire un état des lieux de la situation du département et de nous dire si le nombre de personnels en activité présents dans le département correspond ou pas au nombre de postes alloués au département par le Ministère !!! Cette situation ne manque pas de nous inquiéter : jusqu'alors, les cadres de l'administration creusoise étaient en capacité de nous indiquer si le département était en déficit ou en surnombre et de combien... Y compris l'année dernière, alors que le département faisait sa rentrée sans IA ? Nous avons obtenu une réponse précise du Secrétaire Général !

Circonscription d'Aubusson :

Ars : L'IA présente la situation d'Ars comme « tendue » au vu du nombre d'élèves et du nombre de niveaux (24 élèves pour 4 niveaux du CE1 au CM2).

Fabrice Couégnas indique qu'il y a d'autres situations du même genre : Nouhant/Viersat(17/24), Rognat (21/19), d'autres écoles du même type soit 2 classes seulement. Il explique que dans ce type d'école, la difficulté c'est les effets de seuil : une ouverture dans ce type d'école conduit à des effectifs faibles par classe. Sans ouverture, l'organisation pédagogique est difficile avec un nombre important d'élèves et de niveaux.

Crocq : L'IA présente aussi la situation de Crocq : comme très tendue (73 élèves pour 3 classes), avec une organisation pédagogique complexe à mettre en œuvre. Luc Marquès fait remarquer qu'il y aurait une classe à 30 en CE2/CM1.

L'IA présente aussi la situation comme compliquée au vu des effectifs de CM2/GS : 23 partants, 16 entrants à la rentrée 2019, encore moins l'année suivante.

Fabrice Couégnas recentre la discussion sur les ajustements de rentrée : les rentrées prochaines seront observées lors des instances suivantes. Il faut répondre d'abord aux besoins d'aujourd'hui avant de faire des projections.

La Courtine : La FSU fait remarquer qu'il n'y avait pas besoin de mettre la pression sur les équipes ou les collectivités en menaçant de faire une fermeture conditionnelle pour obtenir le transfert des GS la matinée à l'école élémentaire. Leur faire confiance, aurait conduit l'équipe enseignante à proposer la même organisation comme cela avait déjà eu lieu par le passé (l'IA semble le découvrir...). L'IA propose de laisser les choses en l'état. Il s'interroge toutefois sur la différence d'effectif entre ceux fournis par la collectivité (75) et le comptage de rentrée (64). Fabrice Couégnas fait remarquer que la stabilité de l'organisation pédagogique d'une école peut aider à stabiliser les effectifs. Dans le cas de l'école de La Courtine, l'organisation pédagogique n'était pas connue à la sortie en raison d'une possible

fermeture, ce qui peut expliquer que des parents de maternelle ont fait le choix de ne pas inscrire leurs enfants dans cette école.

Circonscription de Guéret 1 :

Evax les bains élémentaire (47 élèves du CP au CM2 pour 2 classes) : L'IA propose une possibilité de répartition pédagogique en partageant un niveau (le CE2) et en créant 2 triples niveaux.

Luc Marquès s'étonne du traitement fait au cycle 2 alors que la tendance est au dédoublement et aux fondamentaux... Stéphanie Durand demande quel intérêt pédagogique l'IA trouve-t-il dans le fait de séparer 3 CE2 de leur groupe et de créer ainsi un troisième niveau (avec une charge de travail supplémentaire pour le PE) pour lequel l'émulation sera rendue plus difficile. Fabrice Couégnas s'étonne que l'on envisage des répartitions pédagogiques en CTSD, 2 jours après la rentrée, en l'absence des personnels de l'école et de l'IEN de circonscription et regrette que cette discussion entre l'inspecteur et l'équipe de l'école concernant cette répartition pédagogique n'ait pas eu lieu en amont. L'IA rappelle que le conseil des maîtres est souverain sur cette question de la répartition pédagogique. Fabrice Couégnas lui fait remarquer qu'il est heureux d'entendre cette réponse et que la FSU s'en fera l'écho.

St Agnant de Versillat : L'IA annonce les effectifs (66 élèves pour 3 classes). Luc Marquès relève que les collègues et la collectivité ont fait remonter des effectifs de 68 élèves. Cela conduit l'IA à dire : « c'est plus compliqué qu'avant mais moins qu'ailleurs »... du point de vue de l'organisation pédagogique notamment mais ne pense pas changer la situation de cette école.

Fabrice Couégnas fait remarquer qu'avec plus d'élèves que l'année précédente, l'équipe comptera un enseignant de moins. Fabrice Couégnas souligne que c'est un paradoxe difficile à comprendre. En effet, à moyens constants dans le cadre d'une baisse démographique, le taux d'encadrement devrait augmenter : l'IA se félicite régulièrement d'avoir la chance d'avoir un maintien des moyens malgré la baisse démographique... Comment alors expliquer que, dans le même temps, l'IA ferme une classe alors que l'école compte plus d'élèves ! L'IA indique qu'effectivement c'est compliqué mais que c'est le rattrapage de baisse d'effectifs antérieurs qui n'avaient pas été prises en compte...

Nouhant/Viersat : L'IA indique qu'il a rencontré les élus pour discuter d'un rapprochement avec Lépaud (2cl), qui ne s'est pas fait l'an passé car observé trop tardivement. Il indique que cela pose des difficultés que l'on aurait pu éviter avec un RPI plus grand.

Fabrice Couégnas fait remarquer que les mutualisations ne permettent pas toujours de sauver les postes des anciennes entités comme dans les projets présentés à Boussac par exemple. L'IA confirme que le RPI de Boussac connaîtra 3 fermetures en 3 ans...

Circonscription de Guéret 2 ASH :

Ste Feyre élém : L'IA indique que les collègues ont réfléchi à une organisation qui prévoit plusieurs doubles niveaux sauf en CM2. Luc Marquès fait remarquer que la classe de CM2 comporte 27 élèves et l'école est dans une dynamique démographique favorable avec 26 GS et que de fait la question se reposera l'année prochaine si rien n'est fait cette année.

Cerclier : L'IA indique que la situation n'est pas compliquée pour lui, la répartition proposée par l'équipe est satisfaisante.

Fabrice Couégnas indique qu'il y a aussi des élèves en ULIS dans cette école. Fabrice Couégnas rappelle qu'il y a eu aussi des soucis l'année dernière avec un élève, que l'administration n'a pas pris la mesure de la situation puisqu'elle n'a pas agi (seulement après une alerte CHS-CT) ce qui a conduit une collègue à être placée en arrêt maladie par son médecin. Les collègues n'ont pas été informés des décisions par l'IEN, de même que pour la création d'une unité d'enseignement externalisée dont on leur a parlé en conseil d'école, sans aucune nouvelle depuis... Il considère que l'administration a fait preuve d'un profond mépris envers l'équipe pédagogique.

L'IA indique qu'il va mener un travail sur la « survivance » des écoles de cycle (Guéry et Cerclier) avec les élus et les personnels.

Fabrice Couégnas indique que la FSU a toujours été d'accord pour être associée à ce genre de travail quels que soient les secteurs. Il précise que pour le cas de Guéret la réflexion ne doit pas être « restreinte » à 2 écoles mais élargie à toute la ville de Guéret afin de revoir la sectorisation et éviter les choix faits cette année sans concertation ni réflexion (Langevin, Cerclier) . Il précise que si la sectorisation doit être revue, elle doit permettre d'avoir une plus grande mixité sociale.

Luc Marquès demande ce qu'il en est de la classe externalisée et que les collègues de Cerclier en soit informés.

L'IA indique que le maire avait conditionné la signature de la convention à l'ouverture de la classe de Cerclier.

L'IA demande une suspension de séance de 11h à 11h15.

Au retour il propose une demi-ouverture à Ars (lundi-mardi) et une ouverture à Crocq.

Luc Marquès demande à nouveau les possibilités du département en termes de brigades disponibles...

L'IA botte à nouveau en touche et ne donne aucun chiffre si ce n'est les 51 BM + 11 BM formation continue postes de brigades existants (Nous verrons l'après midi qu'en réalité, 6 postes de BM sont « gelés » et qu'au total, 24 ne sont déjà plus disponibles pour des remplacements le jour de la rentrée!!!).

Fabrice Couégnas donne une explication de vote : La FSU reconnaît que la prise en compte d'ajustements en juin a réduit le nombre de situation à étudier. Au vu de la situation du département la FSU estime qu'il y a effectivement des situations d'urgence mais aussi une vision globale du département à prendre en compte notamment en termes de brigades. L'absence d'informations partagées ne permet pas de prendre position.

Vote : Abstention 9 (FSU + UNSA)

Questions diverses : L'IA indique qu'il y aura un tri entre les questions relevant de la CAPD et du CTSD. Stéphane Picout lui fait remarquer que pour la FSU, les questions relèvent toutes du CTSD.

Les réponses évasives qui font suite montrent le peu d'importance apporté à nos questions.

Calendrier des instances : le calendrier est en cours... il sera transmis plus tard.

Nomenclature LOLF, situation budgétaire du département, nombre de contractuels... : la nomenclature LOLF sera distribué au prochain CTSD (début novembre)...

L'IA indique que le point sur la situation budgétaire est en cours d'élaboration et sera abordé en CAPD...

La FSU s'étonne que ces informations ne soient pas données en CTSD, notamment le jour de la rentrée... L'IA répond que c'est complexe et que la situation budgétaire évolue presque tous les jours ! Pour la FSU, il est inconcevable que l'IA ne soit pas en capacité de fournir, le jour de la rentrée, des données objectives et arrêtées sur les moyens dont dispose le département pour l'année scolaire à venir !

Stages RAN : Une enquête est en cours par l'administration... Elle transmettra dès qu'elle sera finalisée. Les représentants de la FSU s'étonnent que l'IA ne soient pas au courant des stages qui ont déjà tous eu lieu ...

Bilan RASED : L'IEN de Guéret II avait prévu de faire un bilan mais n'a pas pu faire la synthèse au cours de l'été.

Fabrice Couégnas indique que cela fait 4 ans que la FSU demande ce bilan (qui est obligatoire dans la circulaire RASED), et que 2 mois de plus ne seront pas très importants... Fabrice Couégnas s'étonne que l'implantation des PEMPR ait été actée avant l'élaboration de tout bilan. Une objectivation des besoins aurait été judicieuse. Il indique qu'un bilan serait une aide à la décision et mettrait en évidence que l'absence de RASED en nombre suffisant minore de fait le nombre de demandes et donc les besoins mesurés par l'administration .

Fonctionnement retenu pour les enseignants en « Pôle ressource » : L'IA indique que les fiches de poste sont écrites. Un document permettant aux équipes d'effectuer une demande auprès de l'IEN est en cours de rédaction... L'articulation avec les RASED se fera par des rencontres/réunions...

Fabrice Couégnas précise les demandes de la FSU faites au moment de la carte scolaire : implanter ces personnels en RASED pour qu'un travail pluriprofessionnel puisse être effectué. La FSU aurait souhaité que des enseignants spécialisés avec une dominante relationnelle (postes « G ») principalement soient recrutés... Les choix faits ne sont pas satisfaisants car ils introduisent une subordination de la demande à l'IEN et un flou sur les missions de ces personnels entre aide aux élèves et aide aux équipes. Si les enseignants ou les équipes pédagogiques sont parfois en difficultés c'est souvent parce que les élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers ne sont pas pris en charge par des structures ou dispositifs adaptés comme les RASED. Les difficultés des élèves relèvent des RASED, les difficultés des enseignants relèvent des conseillers pédagogiques... Ces « couteaux suisses » décrits par l'IA ne correspondent pas aux besoins des personnels et des écoles.

L'IA indique qu'il faut laisser sa chance à ce dispositif et annonce qu'un bilan de l'action de ces enseignants sera effectué avant la prochaine carte scolaire.

Classe-relais de Marouzeau : L'IA indique qu'en attendant que la situation de remplacement de Mme Yessad-Blot soit réglée, la classe-relais sera gérée par l'AESH... pour un temps indéterminé (Toussaint au début de la conversation, décembre à la fin). En effet, la personne « pressentie » pour être sur le poste d'enseignant en classe relais assure actuellement les missions d'IEN de Guéret II...

Les représentants de la FSU ne comprennent pas pourquoi une seule personne semble selon l'IA en capacité d'occuper le poste ... Pourquoi un appel à candidature n'est pas lancé ? Pourquoi le collègue n'est pas remplacé tout simplement ?

Fabrice Couégnas indique qu'on ne peut pas faire fonctionner la classe relais sous la seule responsabilité de l'AESH qui exerce ses missions sous la responsabilité d'un enseignant. Il propose une transformation provisoire du contrat AESH en contrat enseignant afin de pouvoir ouvrir la classe relais dès aujourd'hui et faire profiter à un maximum d'élèves de ce dispositif. Le cadre d'emploi serait ainsi respecté avec un statut qui garantirait un salaire, un temps de travail et des missions décentes pour le personnel. Un appel d'offre pourrait aussi être fait pour ce poste ou un brigade pourrait être affecté sur ce support.

L'IA ne souhaite pas retenir cette proposition ni affecter un remplaçant. Il veillera à « retarder » la commission d'examen des demandes d'affectation dans cette structure qui resterait en « sommeil » jusqu'au retour du personnel qui assure l'interim de l'IEN de Guéret II !!!

Les perpésentants de la FSU lui indique que l'engagement avait été pris d'accueillir des élèves d'Aubusson dès la rentrée dans le cadre de la poursuite d'un travail engagé à la sortie... Ces élèves, potentiels décrocheurs identifiés seront-ils « abandonnés » par l'institution ?

Accompagnement des élèves en situation de handicap :

30 personnels en CUI (20heures / semaine) 68 ETP en AESH.

Stéphane Picout demande quel est le taux de recouvrement des notifications. Le Secrétaire Général répond que tout n'est pas encore finalisé sans pour autant répondre précisément sur le nombre d'élèves qui ont effectivement à ce jour un accompagnant et le nombre d'élèves qui n'en ont pas.

Luc Marquès déplore que l'administration ait demandé à certains personnels AESH à se rendre sur leur lieu de travail alors qu'ils n'ont pas signé de contrat ! Le Secrétaire Général répond que c'était pareil l'année dernière, qu'il y a toujours un peu de retard et que cela va se régulariser rapidement !

Stéphanie Durand insiste sur l'anxiété que cela génère chez les personnels AESH dont la situation est déjà précaire, d'autant que beaucoup d'entre-eux n'ont même pas réussi à joindre la DSDEN malgré de nombreuses tentatives avant la rentrée afin de s'assurer qu'ils devaient bien se rendre sur leur lieu de travail.

Organisation des circonscriptions :

L'IEN de Guéret II reviendra probablement après les vacances d'automne, une suppléance est prévue en attendant par Françoise Lafaye (qui devait occuper le poste d'enseignant en classe relais...).

L'IEN de Guéret 1, Virginie Lefebvre, revient après avoir été inscrite sur la liste d'aptitude.

Sur Aubusson, Mme Garrigue-Sacher arrive de l'Aveyron.

Personne sur le poste d'animateur TICE.

Le poste et le personnel du conseiller départemental numérique ont été mis à disposition de l'Académie sur d'autres missions.

La FSU fait remarquer que le département est dans l'incapacité de placer un enseignant sur chaque poste, que cela a des conséquences dramatiques sur la scolarisation des élèves en difficulté (classe relais, IME,...) et que pourtant le département offre un poste à l'académie dont les personnels en Creuse ne tireront peut être pas de bénéfice. Les gestionnaires éprouvent toutes les difficultés à nous expliquer les nouvelles missions du personnel qui était nommé sur ce poste, et sont incapables de nous dire ce que va devenir ce poste de conseiller pédagogique.

Conséquences du prélèvement à la source sur le travail des agents administratifs : ... Les gestionnaires indiquent que cela sera vraisemblablement géré par le plateforme au Rectorat mais qu'ils n'ont pas d'informations car ils ne sont pas concernés...

La FSU conclut en disant qu'avant de siéger elle était inquiète sur la situation du département et espérait que ce CTSD apporterait des réponses à ces inquiétudes. En sortant, les représentants de la FSU sont abasourdis et constatent que le département est géré par des cadres de l'administration qui sont incapables de fournir des données chiffrées claires sur les moyens dont dispose le département et que ces cadres n'ont plus aucune ambition pour les élèves et notamment ceux qui ont le plus de besoins !